



# Annonces légales

## Marchés publics

Procédure adaptée

7175815401 - SF

### Commune de Saint-Léger-en-Yvelines

#### Réhabilitation de bâtiments communaux :

- 1 - Locaux de la mairie
- 2 - Salle intergénérationnelle

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Saint-Léger-en-Yvelines. Correspondant : Mme Virginie MADELAINÉ, 6, place de la mairie 78610 Saint-Léger-en-Yvelines, tél. 01 34 86 30 61.

Courriel : mmaiesaintleger@wanadoo.fr

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.centraledesmarches.com>  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7037691>

Objet du marché : réhabilitation de bâtiments communaux :

- 1 - Locaux de la mairie
- 2 - Salle intergénérationnelle

Type de marché : travaux.

Site du lieu d'exécution principal : 6, place de la mairie 78610 Saint-Léger-en-Yvelines.

Code NUTS : FR 103

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales : réhabilitation de bâtiments communaux :

- 1 - Locaux de la mairie
- 2 - Salle intergénérationnelle

Refus des variantes.

Présentation des lots : possibilité de présenter une offre pour : un lot, ou plusieurs lots, l'ensemble des lots.

Lot 1 - Électricité - Réhabilitation du réseau électrique.

Lot 2 - Plomberie sanitaire - Réhabilitation et création plomberie et sanitaire.

Lot 3 - Chauffage et ventilation : remplacement de la chaudière.

Étendue ou quantité : 1

Lot 4 - Ravalement extérieur - ravalement extérieur de la façade de la mairie.

Lot 5 - Menuiserie - changement des fenêtres.

Lot 6 - Charpente - révision de charpente

Lot 7 - Couverture et zinguerie - révision de la couverture et reprises de zinguerie.

Lot 8 - Travaux préparatoires terrassement démolition et finition - installation de chantier - terrassement et démolition.

Plâtrerie - cloisons sèches et isolation - Revêtements de sol et peinture.

Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1er juin 2018.

Conditions relatives au marché :

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

Type de procédure : procédure adaptée.

TOUTES LES NOUVELLES  
MERCREDI 14 MARS 2018  
www.78actu.fr

38

## Vie de sociétés

7175666401 - VS

### UNILIN FLOORING

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 152.449,02 euros  
7, rue du Parc de Clagny,  
78000 Versailles

RCS Versailles 423 483 007

### MODIFICATION

Par décisions en date du 1er mars 2018, l'associé unique a nommé en qualité de Directeur Général, à effet du 1er mars 2018, Monsieur Evert MAENE, de nationalité belge, né le 25 février 1977 à Bruges (Belgique), demeurant Tijl en Kleistraat 4 - 8750 Wingene (Belgique), en remplacement de Monsieur Patrick BOURGUIGNON, démissionnaire.  
Mention sera faite au RCS de Versailles.

7175793001 - VS

### NOLLINGER SAS

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1.540.000 euros  
13, rue Victor-Bart,  
78000 VERSAILLES  
RCS Versailles 775 708 373

### MODIFICATION

Aux termes du Comité de Direction en date du 28 décembre 2017, il a été décidé à compter de ce jour, de nommer en qualité de Président M. Jacques NOLLINGER, demeurant 13, rue Victor-Bart, 78000 Versailles, en remplacement de M. Jean-Paul NOLLINGER.

De nommer en qualité de Directeur Général M. Jean-Paul NOLLINGER, demeurant 60, rue du Bois, 78320 La Verrière en remplacement de M. Jacques NOLLINGER.  
Mention sera faite au RCS de Versailles.

## Régime matrimonial

7175704001 - RM

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me GARDE, notaire à Noisy-le-Fort (78590), 5, place Branne, le 7 mars 2018, M. Maris CARRELA, et Mme Christiane BERNAUDEAU demeurant à l'Étang-la-Ville (78) 32, avenue des Chênes, mariés à l'Étang-la-Ville le 15 décembre 1968 soumis au régime de la communauté universelle adopté suivant acte reçu par Me GARDE le 11 octobre 2017, ont adapté leur régime matrimonial.

Modification : insertion d'une clause de partage de communauté par moitié.  
Les oppositions seront reçues dans le délai légal en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

## Autres légales

7175632701 - VS

### SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE DU VAL D'ALLIER

au capital de 457 euros  
11, rue de Guyenne  
78310 MAUREPAS  
RCS Versailles 388 431 140

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire du 15 février 2018, a approuvé les comptes de liquidation, dont le résultat est en déficit. Le liquidateur et prononce la clôture de la liquidation à compter du 15 février 2018.

La société sera radiée du RCS de Versailles.

7175798901 - VS

### CONSTITUTION

Avis est donné en date du 8 mars 2018 de la constitution d'une société.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017 soit 5,25 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis administratifs

7175696101 - AA

### Commune de BAILLY

#### Modification n° 2 du plan local d'urbanisme AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 201821, le maire de Bailly a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n° 2 du plan local d'urbanisme. Cette enquête se déroulera dans les locaux de la mairie du jeudi 29 mars 2018 (9 h 00) au vendredi 4 mai 2018 (12 h 00). À cet effet, la présente notice du tribunal administratif de Versailles a désigné M. Thierry NOEL, en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont tenus à la disposition du public à la mairie de Bailly, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie aux jours et heures de permanence suivants :

- le jeudi 29 mars 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 7 avril 2018, de 9 h 00 à 12 h 00,

- le mercredi 18 avril 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,

- le vendredi 4 mai de 9 h 00 à 12 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier à la mairie et sur le site internet de la ville [www.mairie-bailly.fr](http://www.mairie-bailly.fr) et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à : Monsieur le commissaire enquêteur - Modification n° 2 du PLU - Mairie de Bailly - 1, rue des Chênes - 78870 Bailly, ou par voie électronique à l'adresse [enquete@publique-plu@mairie-bailly.fr](mailto:enquete@publique-plu@mairie-bailly.fr)

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant un an au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la ville [www.mairie-bailly.fr](http://www.mairie-bailly.fr)

7175551101 - AA

### Préfecture des YVELINES

Direction de

la Réglementation

et des Elections

Bureau de l'environnement

et des enquêtes publiques

### Commune de Saint-

Arnoult-en-Yvelines

AVIS D'ENQUÊTE

7175602601 - AA

### Commune de

SAINT-GERMAIN-

DE-LA-GRANGE (78640)

Approbation du Plan

Local d'Urbanisme (PLU)

Instauration d'un droit

de préemption urbain

AVIS D'ENQUÊTE